

Réunion du comité consultatif pour la transition écologique

Le 25/10/2021

Personnes présentes :

- Emma
- Dirk
- Michael
- Michel
- Helga
- Walter
- Lioba
- Jenny
- Thomas

Le comité a commencé par définir la Transition écologique. La transition écologique doit être conçue sous plusieurs prismes : économique, sociale et solidaire. On ne peut pas concevoir l'écologie seulement sous le prisme de l'énergie.

1. Contrôle des coupes rases :

-Walter s'est exprimé sur les coupes rases qui ont eu lieu l'année dernière et qui nous pas été déclarées en mairie.

Rappel juridique : Toute coupe rase doit être déclarée en mairie, si la coupe dépasse les 4ha, elle demande une dérogation.

Un des moyens de mieux contrôler les coupes illégales serait pour la mairie d'afficher sur le panneau d'affichage les coupes déclarées et de sensibiliser les habitants. Ces derniers seraient ainsi Citoyens vigiles et pourraient servir de relais avec les membres du conseil en les avertissant des coupes non déclarées. .

⇒ Rappel : la commune a envoyé un courrier en 2020 à la DDTM si les propriétaires de parcelles ont fait une demande d'autorisation à la préfecture vue qu'il n'avait pas de demande (normalement obligatoire) déposée à notre commune. Le courrier est resté sans réponse.

Les membres du comité expriment leur intérêt d'intégrer les Communes Forestières qui offre un service juridique dédié et efficace. L'idée avait été évoquée durant un conseil municipal mais n'a pas été retenue.

En résumé : Tous les participants de la réunion expriment leur **volonté de régulation et de contrôle des coupes rases**. Ils expriment l'intérêt de **faire partie de la commune forestière**. Le prix serait à priori de 110 euros par an, ce qui paraît très abordable pour les services proposés.

⇒ VOTES pour l'adhésion à la Commune Forestière : 9 sur 9 participants.

2. Energies renouvelables

L'audit de 2018 a fait ressortir la volonté des citoyens pour mettre en place des moyens de production d'énergie solaire, éolien et géothermique.

La mairie souhaite équiper les toitures communales de photovoltaïque. Michael exprime le fait que les grappes de toitures seraient une initiative politique plus qu'économique ou énergétique. Il faut

en effet réaliser une étude de charge sur chacun des bâtiments où seront installés les panneaux, et chaque toit demande une mise en œuvre différente.

La suite du projet serait de mettre en place des **Grappes de toitures** :

Le citoyen/habitant possédant une toiture bien exposée pourrait la louer à une société détenue majoritairement par les citoyens
Selon le projet de Luc sur Aude il faudrait 7.2 m² par habitant de photovoltaïque.

A savoir : Actuellement à titre individuel il est déjà possible de louer sa toiture à une société privée.

La question de l'autonomie énergétique a été abordée. Dirk dit qu'aujourd'hui la solution qui semble la plus adaptée pour une habitation d'hors et déjà connectée au réseau semble être l'injection dans le réseau de l'énergie produite. Il rappelle aussi qu'au niveau des bâtiments communaux une bonne mesure serait de changer les modes de chauffage et refaire l'isolation.

Les membres du conseil expriment l'idée d'organiser une journée de sensibilisation aux gestes et aides écologiques pour les citoyens pour que chacun puisse mettre en œuvre les actions adéquates.

3. Le problème du séchage du bois

Sur la commune un grand nombre d'habitants se chauffent au bois et utilise du bois trop frais (- d'un an de séchage)

L'idée de Dirk :

- créer un entrepôt équipé de photovoltaïque
- Acheter le bois aux bûcherons locaux
- y sera stocké le bois trié par année de coupe
- Veiller à ce que le bois vendue ait 3 ans de séchage

⇒ L'impact écologique serait fort. On pollue beaucoup moins avec du bois de chauffage sec, et le rendement énergétique augmente.

Covoiturage : la TRAME est une initiative de covoiturage financé par la région, il faut s'y connecter. Une plate forme numérique a été créée à et effet.

A propos du comité :

- deux heures max par réunion et à 18h.
- une réunion le dernier Lundi du mois est envisagé pour créer une régularité.
- le comité pourra se charger d'informer les habitants sur les projets en discussion.
- La prochaine réunion 18h le lundi 29 novembre.

Coté municipalité:

Le nouveau conseil municipal a créé en Octobre 2020- suite à la demande de Michael Jung et aussi en vue de laisser participer les habitants de notre commune à la vie communale – le 'comité consultatif pour la transition énergétique '. Comme animateur et organisateur est délégué Michael Jung.

Le nombre maximal est fixé à 20 personnes.

Peut apporter des idées, solutions, actions etc. Des décisions concernant la municipalité seront prises par le CM.

Un budget est possible par exemple pour des intervenants de l'extérieur, mener des actions.

Le comité est en lien direct avec le CM par l'animateur et organisateur.

Un(e) secrétaire de séance est à désigner pour écrire un CR et une liste de participants est à établir.

Les réunions sont publiques.